



NOUVELLES FICHES SYNDICALES SUR LA TÂCHE

Avec les nouvelles dispositions de l'*Entente nationale* entrant en vigueur cette année, les fiches syndicales sur la tâche à la formation générale des jeunes et à la formation professionnelle ont été revues. Vous êtes invités à les consulter. La fiche sur la tâche à l'éducation des adultes ainsi que les documents de la série *Savoirs essentiels* sur la tâche suivront bientôt.



CALENDRIER DES COMITÉS

L'Alliance a mis à jour le calendrier s'adressant aux membres des différents comités des équipes syndicales dans les établissements, afin de servir d'aide-mémoire pour toutes les tâches à effectuer mois après mois. Les points en caractères gras doivent être mis à l'ordre du jour des réunions. Un exemplaire de ce calendrier sera bientôt envoyée dans les établissements. Allez le consulter sur le babillard syndical !



VOTONS AVEC CONVICTION

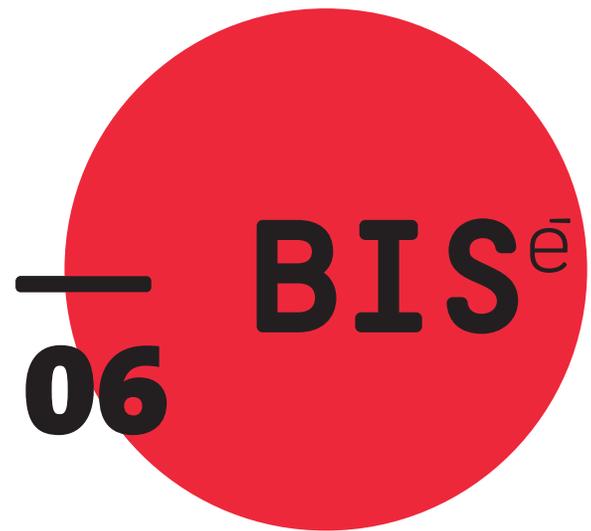
La campagne électorale bat son plein. Force est de constater que l'éducation n'a pas du tout été au centre des préoccupations des partis politiques. Pourtant, ce ne sont pas les sujets qui manquent ! En ce début d'année scolaire, où la pénurie de profs, la vétusté des classes, la qualité de l'air ont fait couler beaucoup d'encre, c'est assez fascinant de constater que l'éducation n'est pas un sujet à la mode pour les politiciens...

QUELLES PROMESSES EN ÉDUCATION ?

Je m'ennuie presque de la campagne électorale d'il y a quatre ans, où les promesses correspondaient à certaines de nos revendications. Nous avons cru que le gouvernement Legault ferait vraiment de l'éducation sa priorité, comme il l'avait annoncé. Malheureusement, les actions n'ont pas été en adéquation avec nos besoins. Les caquistes ont mis en place la réforme Roberge, aboli des structures, éliminé la démocratie, ce qui a entre autres mené à un festival de subsidiarité. Qu'en est-il sur le terrain, est-ce que ça va mieux ? Avons-nous amélioré considérablement nos conditions d'exercice et les conditions d'apprentissage des élèves ? Reçoivent-ils plus de services ? La réponse est non. Au cours de cette campagne, j'aurais aimé qu'on aborde la dure réalité, particulièrement dans les écoles montréalaises. Or, au moment d'écrire ces lignes, les partis politiques ne promettent que des grenailles ici et là, comme la surveillance de dîner gratuite ou un « Clic École » qui semble un clone des plateformes déjà utilisées dans les milieux. Ce n'est pas avec ce genre de promesse qu'on élèvera le discours et qu'on fera de l'éducation un projet de société ! Quand on parle davantage du 3^e lien que de l'éducation, ça commence à être grave. Difficile de faire des choix sur ces bases.

En participant à la boussole électorale, ce que je vous invite à faire, j'ai constaté que la seule question sur l'éducation portait sur les cégeps anglophones... Comment peut-on mettre de côté les problématiques vécues dans les établissements scolaires ? Quelle est la position des partis sur l'influence marchande en éducation, sur l'école à trois vitesses notamment ? J'ai foncièrement de la difficulté à comprendre qu'on ne puisse pas proposer davantage d'actions concrètes pour changer les choses en éducation. Espérons que l'éducation se sera taillée une place dans le dernier débat de la campagne.

La campagne est beige... Comme les nouvelles enseignes imposées aux écoles avec l'abolition des commissions scolaires. Les établissements scolaires se fondent dans le paysage, leurs stèles se confondent avec celles



des CHSLD. C'est déprimant. Combien a coûté ce changement d'image ? Est-ce qu'il n'aurait pas mieux valu investir ces dollars dans de meilleurs services et des écoles plus saines ? C'est franchement superficiel.

EXERÇONS NOTRE DROIT

Dans tous les cas, je vous invite à exercer votre droit de vote, parce que nous sommes tout de même privilégiés de vivre dans une société démocratique. Nous avons encore de l'influence et un certain pouvoir.

Peu importe le gouvernement qui sera élu, j'espère que nous pourrions compter sur un ministre de l'Éducation compétent, à l'écoute des besoins et des spécificités du milieu montréalais. Je rêve que le prochain gouvernement développe une approche plus humaine envers les profs, le personnel et les élèves de l'école publique. Qu'il accorde plus de ressources, afin de donner envie aux enseignantes et aux enseignants de travailler, sans craindre de tomber d'épuisement.

Quoi qu'il en soit, une fois les élections terminées, nous devons rester très vigilants pour voir où logera le gouvernement. Nous amorcerons bientôt la dernière ronde des négociations nationales — est-ce justement pour cette raison que les partis n'osent pas se compromettre ? Dans cette négociation, nous devons montrer au nouveau gouvernement que nous allons nous battre bec et ongles pour faire valoir nos revendications afin d'atteindre nos objectifs : consolider l'école publique montréalaise, s'attaquer à la pénurie, obtenir davantage de services pour les élèves et améliorer nos conditions de travail. Nous n'avons pas dit notre dernier mot !



Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

MODALITÉS D'APPLICATION « PROGRESSIVE » POUR LE BULLETIN

Bien que le bulletin unique ait été implanté en 2011-2012, dans l'*Instruction annuelle 2022-2023* du MEQ, il est encore question d'application progressive. En effet, cette année encore, le ministère revient à sa pratique prépandémique permettant aux écoles d'adopter des normes et modalités d'évaluation (NME) qui donnent la possibilité aux enseignantes et enseignants de ne pas inscrire un résultat à la première ou la deuxième étape pour certaines matières. La liste de ces matières reste inchangée par rapport aux dernières années quant à l'application des modalités d'implantation progressive du bulletin unique.

PRIMAIRE

Éthique et culture religieuse, langue seconde, éducation physique et les disciplines artistiques.

SECONDAIRE

Matières de 1^{er} à 3^e secondaire de 100 heures et moins.

1^{er} et 2^e secondaire : anglais, sciences et technologie, géographie, histoire, éthique et culture religieuse, éducation physique et les disciplines artistiques;

3^e secondaire : anglais, histoire, PPO, éducation physique, les disciplines artistiques et les matières à option.

En outre, les dispositions concernant les compétences dites transversales (autres compétences) demeurent également en vigueur. Ainsi, il est encore permis de ne commenter que l'une de ces quatre compétences, à l'étape jugée la plus appropriée. Rappelez-vous de prévoir ces éléments dans la proposition de NME des enseignantes et enseignants de votre établissement afin de vous prévaloir de ces assouplissements.

Enfin, gardez en tête qu'il est toujours possible de modifier les NME, notamment pour tenir compte des modalités décrites ci-dessus et pour y faire inscrire des dates d'entrée des notes dans le GPI qui soient respectueuses de la réalité enseignante, en effectuant une proposition de modification des NME à la direction.

Pour plus de renseignements, consultez les documents complémentaires nécessaires à la mise en œuvre des propositions de modification des NME [sur le site de l'Alliance](#). Pour toute question, veuillez communiquer avec le soussigné.



Vincent Hamel Davignon, conseiller

FORMATION SYNDICALE

PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE LA TÂCHE



Enseignantes et enseignants du préscolaire et du primaire, cette formation s'adresse à vous afin de vous permettre de mieux

comprendre les différents pans de la tâche. On y abordera les dispositions du nouveau modèle de tâche de l'*Entente nationale*, en vigueur cette année. Afin d'éviter les pièges et de vous assurer que votre tâche est conforme à la convention, il est essentiel de comprendre tous les aspects de votre horaire. Mieux vaut bien vous informer!

Une deuxième session se tiendra **ce mercredi**

28 septembre 2022 de 17 h 30 à 19 h 30 en vidéoconférence Zoom.

Veuillez vous inscrire [par ce lien](#).



Patrick Trottier, vice-président

MON RÔLE DE DÉLÉGUÉ

— TOUS
LES
SECTEURS

— CAF
— PH

Le rôle de délégué est plus qu'un rôle de porte-parole des enseignants auprès de la direction. Les gens qui forment l'équipe de délégués doivent également organiser les assemblées syndicales dans

l'établissement, voir à la mobilisation, assurer une communication entre les différents comités syndicaux, etc. Par cette formation, l'Alliance veut s'assurer que les personnes déléguées aient tous les outils dont elles auront besoin pour jouer leur rôle et ainsi valoriser l'importance de l'implication syndicale au sein de notre profession. Si ce rôle vous intéresse, cette formation s'adresse à vous.

Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 11 octobre 2022 de 9 h à 15 h 30**, à la Plaza Antique.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h, le jeudi 6 octobre** en utilisant ce [formulaire](#).



Patrick Trottier, vice-président

FORMATION PROFESSIONNELLE CPEPE



Cette formation donnée uniquement aux membres de la formation professionnelle vous guide dans votre rôle

de membre du CPEPE. De nombreux aspects essentiels y seront traités, par exemple le rôle et les responsabilités des membres, le budget en lien avec la pédagogie, les nouvelles pratiques pédagogiques dans le centre, bref, une foule de sujets qui ont un impact important sur le quotidien des enseignantes et enseignants.

Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mercredi 19 octobre 2022 de 13 h à 15 h 30**, via Zoom.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h, le mercredi 12 octobre** en utilisant ce [formulaire](#).



Line Lamontagne, vice-présidente

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION, CONTACTER CHRISTINE OETJEN PAR COURRIEL : formation@alliancedesprofs.qc.ca.

FGJ

RAPPEL — FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — RENCONTRE POUR LES ENSEIGNANTS À STATUT PRÉCAIRE — BASSINS ET LISTE DE PRIORITÉ

Une rencontre portant sur les conditions d'accès à la liste de priorité se tiendra **le mardi 27 septembre, de 17 h à 19 h 30**, sur la plateforme numérique Zoom. Elle s'adresse aux enseignantes et enseignants légalement

qualifiés qui ne sont pas inscrits sur cette liste. Si vous souhaitez y participer, vous devez vous inscrire en cliquant sur [ce lien](#).



● **Élise Longpré, conseillère**



APPELS DE CANDIDATURES

COMITÉ DE CONCILIATION

En raison de départs à la retraite et en congé de maternité, l'Alliance est à la recherche de membres enseignants afin de pourvoir des postes au Comité de conciliation. Un de ces postes est temporaire, puisqu'il s'agit d'un remplacement de congé de maternité. Le comité, composé de 5 membres élus par l'Assemblée de personnes déléguées, a entre autres pour mandat d'étudier tout cas porté à son attention par une instance de l'Alliance, d'examiner les faits et d'entendre toutes les parties liées au litige, et ce, en toute confidentialité. Le comité doit viser, dans l'analyse du dossier soumis, une perspective de consolidation de la solidarité syndicale. Si un membre du Comité de conciliation est lié à une des parties au litige étudié, il doit s'en retirer. Les membres qui souhaitent poser leur candidature doivent remplir ce [formulaire](#) **avant 15 h, le vendredi 7 octobre 2022**.



● **Susan Dubé, directrice de l'administration et des ressources humaines**

RAPPEL — CPSST

En raison d'un départ à la retraite, le Comité paritaire de santé et sécurité au travail (CPSST) doit pourvoir un poste. Le mandat est de la durée de la *Convention collective locale* et le nombre de rencontres est d'environ 4 par année. De plus, les membres devront participer à des réunions préparatoires qui se tiennent en alternance de jour et de soir. Les critères qui guideront le choix



du Conseil d'administration seront basés sur la Politique de désignation des membres aux comités. Les membres qui souhaitent poser leur candidature doivent remplir ce [formulaire](#) **avant 15 h, le lundi 26 septembre 2022**.

● **Line Lamontagne, vice-présidente**

RAPPEL — TABLE DES SPÉCIALISTES

Pour l'année 2022-2023, l'Alliance veut mettre sur pied une table des spécialistes au primaire et au secondaire afin d'avoir un juste portrait de leur réalité au sein des établissements. La table des spécialistes sera formée de 9 membres, incluant un membre du Conseil d'administration, et idéalement 2 enseignantes ou enseignants par champ. Les rencontres auront lieu le jour sous libération ou en soirée. Si vous enseignez une spécialité à la FGJ et que vous êtes sensible aux problématiques



vécues dans les écoles, nous vous invitons à poser votre candidature afin de partager vos idées et votre expérience. Les membres qui souhaitent le faire doivent remplir ce [formulaire](#) **avant 15 h, le vendredi 30 septembre 2022**.

● **Sue Bradley, vice-présidente**

RAPPEL — POSTE RÉGULIER AU CPPE

Les membres qui souhaitent poser leur candidature pour le poste de membre régulier du Comité paritaire de perfectionnement des enseignantes et des enseignants (CPPE) doivent remplir ce [formulaire](#) **avant 15 h, le vendredi 30 septembre 2022**.



● **Daniel Chartrand, vice-président**

COMITÉS SYNDICAUX

Le Conseil d'administration lance un appel de candidatures afin de pourvoir les postes des huit comités syndicaux pour le mandat 2022-2023. Consultez le [site](#) de l'Alliance ou ce [cahier](#) pour connaître le mandat de chacun des comités. Les membres qui souhaitent poser leur candidature à l'un ou l'autre des comités doivent remplir ce [formulaire](#) **avant 15 h, le lundi 3 octobre 2022**.



RAPPEL — COMITÉ DES STATUTS

En raison du départ d'un membre du Comité des statuts, l'Alliance lance un appel de candidatures auprès de toutes les enseignantes et tous les enseignants afin de pourvoir un poste.

Le Comité des statuts se compose de 5 membres, ainsi qu'un membre du Conseil d'administration. Ses attributions sont notamment d'étudier tout projet d'amendement déposé avant le 1^{er} janvier, de conseiller tout membre qui a acheminé un avis de motion, de suivre la démarche de cheminement d'un avis de motion selon le chapitre 10 des statuts, d'analyser toute question qui lui est soumise par une instance de l'Alliance et formuler les observations ainsi que les recommandations permettant d'amender, d'abroger ou d'ajouter une ou plusieurs dispositions des statuts. Le comité se réunit en moyenne 5 fois par année, ou selon les besoins. Les membres qui souhaitent poser leur candidature doivent remplir



ce [formulaire](#) **avant 15 h, le vendredi 7 octobre 2022**. Merci de votre engagement.

● **Annie Favreau, conseillère**

SEMAINE POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE



La Semaine pour l'école publique (SPEP) est de retour cette année, du 2 au 9 octobre! C'est l'occasion pour la FAE, pour l'Alliance, pour toutes les personnes travaillant au sein des écoles publiques du Québec, pour les élèves et leurs parents ainsi que pour tous ceux qui ont ces institutions à cœur de souligner notre attachement, d'en faire la promotion et surtout de mettre en valeur leur importance cruciale pour la société québécoise.

Cette 13^e SPEP se déroule en mode hybride, sous le thème des *Visages de l'école publique*, afin de mettre

en lumière la variété et la diversité que l'on retrouve chez les élèves et le personnel des établissements.

Qui plus est, nous sommes fiers de poursuivre l'aventure avec notre porte-parole Philippe Laprise, humoriste, qui participera aux événements avec l'enthousiasme qu'on lui connaît!

Pour en savoir plus, abonnez-vous à la [page Facebook de la SPEP](#).

Source : FAE

SOUPER-CONFÉRENCE GRATUIT BIENVENUE À L'ALLIANCE!

Spécialement conçue pour les membres ayant adhéré à notre syndicat au cours des trois dernières années, cette soirée vous permettra non seulement de mieux connaître l'Alliance et la FAE ainsi que les services qu'elles vous offrent, mais elle vous permettra également d'approfondir vos connaissances sur l'autonomie professionnelle et d'autres dossiers syndicaux importants. Surtout, vous aurez l'opportunité de discuter et de créer des liens avec des collègues de divers secteurs qui vivent eux aussi les défis de l'arrivée au CSSDM. Ce souper-conférence se tiendra à la Plaza Antique, le **19 octobre 2022**.

Les personnes intéressées doivent remplir ce [formulaire](#) **avant 15 h le mercredi 12 octobre 2022**.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Christine Oetjen par courriel : formation@alliancesprofs.qc.ca.



Au plaisir de vous rencontrer!

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**

CONCOURS LA GRANDE RÉDACTION **héros** JE PARLE, TU PARLES, ON S'ENTEND



Les inscriptions pour participer à la grande rédaction du mouvement **héros** sont en cours. Cette activité s'adresse aux enseignantes et aux enseignants d'élèves de 4^e ou 5^e secondaire, de l'éducation des adultes ou inscrits dans un parcours de formation axée sur l'emploi.

Cette année, les élèves sont invités à s'exprimer sur le climat délétère induit par la culture de l'opinion

au détriment des faits, par la polarisation des positions au détriment de la recherche de consensus. La FAE souhaite valoriser le dialogue constructif, une conversation saine malgré les désaccords, et ce, autant en « présentiel » qu'en « virtuel », sur la place publique comme sur les réseaux sociaux.

Les enseignantes et enseignants instruisent constamment leurs élèves sur l'importance et la manière d'interagir sainement entre pairs, dans la famille, entre personnes amoureuses, avec les amis, au travail, sur les médias sociaux, etc. Avec le thème *Je parle, tu parles, on s'entend*, la FAE offre aux profs l'opportunité d'inscrire formellement leurs projets pédagogiques ou de rédaction pour les faire certifier et peut-être gagner un prix.

Les projets scolaires et de textes d'opinion portant sur ce thème pourront toucher les valeurs d'humanité, d'écocitoyenneté, de respect, d'ouverture et de solidarité qui composent l'acronyme **héros**. Pour plus de renseignements sur les questions auxquelles les élèves doivent répondre dans une lettre d'opinion ou sur les modalités de participation, consultez [la page de la FAE](#).

Les projets gagnants seront sélectionnés parmi tous ceux reçus **au plus tard le 6 avril 2023**. Le nom des personnes lauréates sera dévoilé en mai 2023.

En inscrivant leur projet en ligne, les enseignantes et les enseignants pourraient gagner l'un des nombreux prix pour leur classe ou leur établissement. Par ailleurs, le projet soumis au concours fait automatiquement l'objet d'une certification.

● Source : FAE

